

(suite)

Le développement des compétences et des habiletés se fait autour de deux grands axes : l'axe technique et l'axe artistique.

Concrètement, le programme Danse-Interprétation inclut les composantes suivantes :

- une formation spécialisée en danse contemporaine qui comprend également l'apprentissage de techniques complémentaires de danse, de techniques somatiques et de diverses approches artistiques;
- une formation générale propre au programme d'études;
- une formation générale complémentaire au programme d'études;
- une formation générale commune à tous les programmes.

La poursuite d'un tel programme suppose une forte motivation et implique un cheminement académique empreint de rigueur et de persévérance. Ainsi, afin de satisfaire aux exigences de l'entraînement en danse, la saison d'études comporte, plutôt que les 30 semaines que l'on retrouve habituellement au collégial, 40 semaines de cours s'échelonnant du début août au début juin.

Les cours de formation générale sont dispensés au Cégep de Sainte-Foy alors que les cours de spécialisation se donnent à L'École de danse de Québec située au 310, boulevard Langelier à Québec. Les horaires tiennent compte du temps requis pour les déplacements entre les deux institutions.

Au terme du programme, les étudiants :

- seront au sommet de leur forme physique;
- posséderont une technique répondant aux exigences de la profession;
- pourront interpréter une variété de styles en danse contemporaine;
- auront la capacité de participer au processus de création d'œuvres chorégraphiques;
- seront conscients de l'importance de poursuivre leur développement professionnel;
- posséderont des compétences leur permettant de gérer leur carrière.

Bref, ils auront en main tous les éléments nécessaires à leur intégration au milieu professionnel de la danse contemporaine.

L'École de danse de Québec tient à remercier ses précieux partenaires : le ministère de la Culture et des Communications du Québec, le ministère de l'Éducation du Québec et le Cégep de Sainte-Foy.

Pour de plus amples informations, consultez notre site Internet pour télécharger notre prospectus.

L'École de danse de Québec



Centre de production
artistique et culturelle Alyne-LeBel
310, boulevard Langelier, bureau 214
Québec (Québec) G1K 5N3

Téléphone : 418 649-4715
Télécopieur : 418 649-4702

info.edq@qc.aira.com
www.ecolededansedequebec.qc.ca

Photos : Pascal Teste



Québec
Ministère de la Culture
et des Communications
Ministère de l'Éducation

L'École de
DANSE
de Québec



En partenariat avec



Photo : Pascal Teste



SECTEUR PROFESSIONNEL
PROGRAMME
DANSE-INTERPRÉTATION
(AEC/DEC)

Voie de spécialisation : danse contemporaine

VERS UNE CARRIÈRE EN DANSE CONTEMPORAINE...

Depuis septembre 1999, L'École de danse de Québec (L'EDQ) offre un programme technique en danse contemporaine menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

Proposée en partenariat avec le Cégep de Sainte-Foy, cette formation intensive de trois ans débouche directement sur le marché du travail. Elle permet aux diplômés d'exercer leur métier dans l'une ou l'autre des nombreuses compagnies de danse contemporaine québécoises ou encore d'œuvrer, comme artiste pigiste, auprès de différents collectifs. Grâce à leurs acquis, les diplômés sont ainsi en mesure de s'adapter à la réalité et à la mobilité du milieu professionnel de la danse contemporaine.

Ceux qui souhaiteront par la suite orienter leur carrière vers la création chorégraphique, l'enseignement ou tout domaine connexe pourront poursuivre des études universitaires dans ces domaines.

L'École de danse de Québec offre également une attestation d'études collégiales (AEC) aux étudiants qui préfèrent cette formule. Mise à part la formation générale incluse dans le DEC, le contenu des deux programmes est identique.

De plus, L'EDQ propose un programme préparatoire de mise à niveau aux candidats qui possèdent un bon potentiel, mais qui ne satisfont pas aux critères d'admission du DEC.

Comme pour tous les programmes collégiaux, la formation du DEC est offerte gratuitement aux résidents du Québec. Cependant, des frais de 2 000 \$ par année scolaire s'appliquent en ce qui concerne le programme d'AEC et le programme préparatoire. Les résidents du Québec inscrits à l'une ou l'autre des formations sont admissibles au programme gouvernemental de prêts et bourses.

VIA UN PROGRAMME SOLIDE ET RIGoureux

Le programme Danse-Interprétation, spécialisé en danse contemporaine, forme des interprètes qui seront en mesure d'évoluer dans les différents milieux professionnels associés à la danse contemporaine.

Photo : Pascal Teste

ET UNE FORMATION ACCESSIBLE...

Le programme Danse-Interprétation, spécialisé en danse contemporaine, s'adresse à des personnes qui, en plus de détenir un diplôme d'études secondaires (DES), ont déjà une formation en danse contemporaine et en danse

classique leur permettant de se situer globalement au niveau intermédiaire.

Le processus de sélection

Les candidats qui souhaitent s'inscrire au DEC ou au programme préparatoire doivent faire parvenir une demande d'admission au Service régional d'admission au collégial de Québec (SRAQ) avant le 1^{er} mars. Ceux qui choisissent plutôt l'attestation d'études collégiales ou le programme préparatoire sans composante académique doivent formuler leur demande d'admission directement auprès de L'École de danse de Québec. Les candidats dont le dossier est conforme aux exigences seront alors convoqués aux auditions qui se déroulent à la mi-mars et verront leurs habiletés techniques et leur potentiel artistique évalués lors d'un processus d'audition devant un jury composé d'interprètes et de pédagogues professionnels.

Le processus complet de sélection est d'une durée de deux jours. Dans un premier temps, les candidats doivent compléter un formulaire en indiquant leur cheminement en danse, toute blessure antérieure, leur motivation à entreprendre une formation professionnelle en danse contemporaine et leurs objectifs de carrière. Ils sont également soumis à un examen dans le but d'identifier d'éventuelles contraintes physiques. La première classe d'audition, d'une durée de trois heures environ, se déroule en groupe à L'École de danse de Québec. Présentée sous la forme d'une leçon de danse, elle comprend des enchaînements techniques en danse contemporaine et en danse classique ainsi qu'un exercice d'improvisation ou d'interprétation. Les candidats aptes à intégrer les programmes réguliers ou le programme préparatoire sont invités à assister à la deuxième étape du processus de sélection, qui se déroule le



lendemain. L'horaire de la seconde journée d'audition prévoit quant à lui deux classes techniques, un atelier de création ou de répertoire, une évaluation physique ainsi qu'une entrevue.

Les admissions se font en fonction des résultats obtenus lors du processus d'audition, de la qualité du dossier scolaire et du nombre de places disponibles.

Les demandes tardives peuvent être acceptées dans la mesure où il reste de la place. Le cas échéant, les candidats peuvent être évalués lors d'une deuxième audition au mois de mai. Les auditions par vidéocassette sont acceptées pour les candidats qui ne peuvent se rendre à Québec aux dates prévues pour les auditions. Toutefois, une telle démarche ne vaut que pour l'évaluation préliminaire. Les candidats qui désirent se prévaloir de cette possibilité sont invités à communiquer directement avec L'École de danse de Québec.

Le programme préparatoire

Les candidats qui présentent un niveau inférieur aux normes d'entrée, mais qui possèdent un bon potentiel artistique et physique peuvent être invités à intégrer le programme préparatoire de mise à niveau. Les étudiants admis suivent le même calendrier scolaire que ceux du DEC. Ils ont accès à un entraînement quotidien comprenant des cours de mise à niveau en danses moderne et contemporaine ainsi qu'en danse classique et en conditionnement physique. Afin de bénéficier du statut d'étudiant à temps plein et du programme gouvernemental de prêts et bourses, les étudiants du programme préparatoire sont habituellement inscrits au Cégep de Sainte-Foy. La formation spécialisée de ce programme comprend vingt-et-une heures de cours par semaine, auxquelles s'ajoute la formation générale. La majorité des étudiants réussissent à atteindre le niveau d'entrée du DEC en un an. Toutefois, il se peut que deux années soient nécessaires. Il faut également noter que L'École de danse de Québec ne peut garantir le passage au DEC ou à l'AEC, puisque l'admission à ces programmes est conditionnelle au progrès et à l'évolution satisfaisante de l'élève.

DANS UNE INSTITUTION RECONNUE

Québec remonte à la création en 1967 d'une section québécoise de l'Académie des Grands Ballets Canadiens. Porteuse d'une tradition de près de 40 ans dans l'enseignement de la danse à Québec, l'institution est

reconnue comme l'un des principaux pôles de formation en danse contemporaine dans la province. Depuis le début des années 80, L'École de danse de Québec est mandatée par le ministère de la Culture et des Communications pour offrir un programme de formation professionnelle en danse contemporaine. Ce programme est également reconnu par le ministère de l'Éducation depuis 1996.

L'École de danse de Québec fait partie du Groupe Danse Partout auquel est également associé La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec. Étudiants, chorégraphes et danseurs professionnels s'y côtoient donc régulièrement. En 1991, L'École de danse de Québec recevait le Prix Ville de Québec décerné dans le cadre de l'événement annuel des Prix d'excellence des arts et de la culture.

L'École de danse de Québec est dirigée par madame Dominique Turcotte L.I.S.T.D. (Cecchetti), ancienne enseignante à l'École nationale de ballet du Canada. Jouissant d'une très grande stabilité, le corps professoral de l'institution est reconnu pour son haut niveau de compétence et l'excellence de son enseignement. De plus, afin de bonifier la formation offerte par son personnel régulier, l'école accueille régulièrement des professeurs et des artistes réputés à l'occasion de stages, d'ateliers et de classes de maître.

Dates à retenir

Pour une demande d'admission au DEC ou au programme préparatoire incluant la formation académique au Cégep de Sainte-Foy, la date limite pour acheminer une demande d'admission au Service régional d'admission au collégial de Québec (SRAQ) est le **1^{er} mars de chaque année.**

Pour une demande d'admission à l'AEC ou au programme préparatoire sans la formation académique, la date limite pour acheminer une demande d'admission directement à L'École de danse de Québec est également le **1^{er} mars.**

Les principales auditions se déroulent à L'École de danse de Québec à la mi-mars.

On peut obtenir des renseignements supplémentaires auprès de **L'École de danse de Québec**, au **(418) 649-4715**, ou encore au service des admissions du **Cégep de Sainte-Foy** en composant le **(418) 659-6600, poste 3653.**

